

Témoignage de M. Younes SEKKAT, Président du Directoire Sogécapital Bourse Société Générale Maroc et Président de l'Association Professionnelle des Sociétés de Bourse (APSB).

« En 2003, le Maroc a obtenu le statut MSCI emerging market. Cet évènement a contribué à la nette amélioration de la liquidité qui est passée d'un taux de rotation de moins de 6% en 2003 à un pic de près de 20% en 2007.

Cette période s'était caractérisée également par une performance de ses indices phares : le MASI et MADEX qui ont affiché des niveaux records avec une progression de +430% entre 2003 et 2007 et un rythme soutenu de 10 introductions en bourse en moyenne par an dont celle de Maroc Telecom simultanément sur la bourse de Casablanca et celle de Paris. Cette situation a encouragé de plus en plus d'investisseurs individuels à s'intéresser au marché boursier représentant en 2007 un poids de plus de 34% du volume de transactions global. Le poids des investisseurs étrangers s'est également nettement renforcé en passant de 7% à une moyenne de 15%. Cet engouement est bien entendu déclenché par l'intégration à l'indice emerging market ainsi que par l'intérêt affiché par ces investisseurs à prendre des participations stratégiques sur des sociétés nouvellement cotées.

Après 2007, et suite à la forte crise financière internationale, le marché a commencé à corriger avec une baisse continue du volume de transactions ramenant l'indicateur de liquidité entre 6% et 7% jusqu'en 2013 année à laquelle la place boursière est sortie du MSCI emerging market pour passer à l'indice Frontier market. Ce passage était motivé non seulement par la dégradation de la liquidité mais par d'autres facteurs qualitatifs dont les principaux sont l'absence du short selling et du prêt de titres, la faible communication financière et réglementation en anglais, la perception de restrictions de change, l'interdiction de transactions hors bourse, l'interdiction de facilités bancaires accordées aux étrangers.

La part du volume de transactions réalisé par les investisseurs étrangers s'est également rétrécie au fil des années pour revenir vers un niveau de 8%.

Il est à noter que le poids de du Maroc dans le MSCI FM est bien plus important que ce qu'il était sur l'EM. Il représente plus de 10% de l'indice FM alors qu'il ne dépassait pas 1% du MSCI EM. 10 valeurs casablancaises sont intégrées dans l'indice FM alors qu'elles n'étaient que 3 dans le MSCI EM. »